

Distribution limitée

WHC-06/30.COM/6

Vilnius, le 7 juillet 2006

Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trentième session

Vilnius, Lituanie

8-16 juillet 2006

Point 6 de l'ordre du jour provisoire : Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Le présent document donne un bref aperçu des activités entreprises par le Centre du patrimoine mondial pour mettre en œuvre les décisions et objectifs stratégiques du Comité depuis la 29^e session du Comité du patrimoine mondial (Durban, 2005).

Projet de décision : 30 COM 6, voir le point II.

Chers membres du Comité du patrimoine mondial,
Chers représentants des États parties et observateurs,

J'ai le plaisir de vous transmettre le Rapport du Secrétariat à la 30e session du Comité du patrimoine mondial. Ce rapport présente un résumé des activités entreprises par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis la 29e session du Comité du patrimoine mondial en Afrique du Sud (Durban, 2005), selon les objectifs stratégiques du Comité ou les « 4 C » adoptés par la *Déclaration de Budapest sur le patrimoine mondial* de 2002. Il recense également les activités programmées entre la rédaction du présent document et la 30e session du Comité.

Je souhaiterais tout d'abord vous remercier de votre soutien constant au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO l'année passée pour accomplir notre mission – favoriser la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* et des décisions du Comité. Je désire aussi remercier tout particulièrement ceux dont les contributions extrabudgétaires ont facilité la tenue de tant de réunions et activités mentionnées dans le présent document, comme dans d'autres documents qui font partie intégrante de ce travail.

Le travail du Centre du patrimoine mondial exige le maintien d'un équilibre délicat entre responsabilités statutaires et fonctionnelles. Le suivi de toutes les décisions du Comité et des recommandations du Bureau concernant la Stratégie globale, les nouvelles propositions d'inscription au patrimoine mondial, l'assistance préparatoire, les activités de formation, l'assistance d'urgence, le suivi réactif et les rapports périodiques est mené en étroite coopération avec les États parties, et les Organisations consultatives le cas échéant. Pour ce travail, la coordination avec d'autres Divisions de l'UNESCO est essentielle. Vous trouverez un compte-rendu complet et détaillé des activités du Secrétariat dans vos documents de travail et d'information. Tout au long de cette session, nous aurons l'occasion de vous présenter les aspects nombreux et variés des activités que nous menons sous votre direction.

Nous avons maintenant entamé une année de réflexion sur l'expérience acquise lors du premier cycle de six ans d'établissement de rapports périodiques et pouvons donc faire le point avant d'amorcer un second cycle. Cette réflexion va se poursuivre en s'enrichissant de vos débats de cette semaine. Il est clair que l'un des principaux résultats de ce premier cycle est le développement systématique de contacts directs entre les autorités nationales et locales des États parties et le Secrétariat, et l'établissement de relations plus étroites qui ont créé une nouvelle solidarité, car nous avons les mêmes objectifs.

Comme l'ont montré des réunions tenues depuis un an entre les Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial, et compte tenu de l'évidente nécessité d'une meilleure orientation des États parties pour la mise en œuvre de la *Convention*, je souhaiterais proposer que le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives coopèrent à l'élaboration d'une nouvelle série de Manuels de référence sur le patrimoine mondial. Afin d'utiliser au mieux les ressources limitées, il conviendrait de centrer ces manuels sur des domaines spécifiques à la *Convention*, de faire une synthèse des informations sur des sujets précis, de relier tout cela aux exigences de la *Convention* et des *Orientations*, et d'en faire une publication accessible aussi bien aux praticiens qu'aux dirigeants. S'inspirant des conclusions préliminaires du premier cycle de rapports périodiques, ces manuels pourraient traiter les thèmes suivants : « Préparer des propositions d'inscription au patrimoine mondial » ; « Conservation et gestion des biens du patrimoine mondial » ; « Orientations pour la mise en valeur / l'interprétation des biens du patrimoine mondial ».

D'autres travaux essentiels du Comité et du Centre au cours de l'année à venir incluront un approfondissement de la réflexion sur la sauvegarde des villes historiques et sur la notion de paysage urbain historique, et s'inspireront de vos débats concernant « Le mémorandum de Vienne sur le patrimoine mondial et l'architecture contemporaine », et l'adoption par la 15e Assemblée générale des États parties à la *Convention du patrimoine mondial* de la « Déclaration sur la conservation des paysages urbains historiques ». Notre travail commun à cet égard jettera les bases d'une recommandation de l'UNESCO sur ce sujet.

Enrichis par nos discussions au cours de cette semaine, nous allons aussi poursuivre l'étude de l'évolution du concept de valeur universelle exceptionnelle, en tirant profit du débat qui a suivi la réunion d'experts sur le concept de valeur universelle exceptionnelle tenue à Kazan (2005), et du débat sur l'évaluation des recommandations et des conclusions de cette réunion qui a eu lieu lors de la 29e session du Comité du patrimoine mondial (Durban, 2005).

En tant qu'élément du Secrétariat de l'UNESCO, le Centre du patrimoine mondial a aussi des responsabilités de planification, mise en œuvre, présentation d'un rapport et évaluation du sous-programme IV.2.1 sur le patrimoine mondial. Les préparatifs du Projet de Stratégie à moyen terme 2008-2013 (34/C4) et de Projet de Programme et de Budget 2008-2009 (34/C5) commencent et seront achevés avant la 31e session du Comité en juin 2007. À moins que le Comité ne donne une autre orientation, je propose que les contributions du Centre à ces processus continuent à viser les 4 objectifs stratégiques du Comité.

Depuis 1998, l'UNESCO a pris des mesures pour introduire la gestion fondée sur les résultats (RBM - *Result-Based Management*) au niveau des projets. La RBM offre un moyen de générer et d'utiliser des informations sur les performances pour rendre compte de manière responsable à des publics extérieurs de partenaires, et pour l'apprentissage de la gestion interne et du processus décisionnel. Compte tenu de l'évolution de la situation mondiale, l'UNESCO envisage maintenant d'introduire la RBM comme outil de mesure des performances et des systèmes de gestion au niveau de l'Organisation. Le Centre du patrimoine mondial a été choisi comme unité pilote pour l'introduction de la RBM. C'est ainsi qu'au cours de l'année passée, le Centre a contribué au travail amorcé par les consultants canadiens engagés pour diriger le processus. Les résultats de ce travail ainsi que des indications pour le poursuivre vous seront présentés au point 12 de l'ordre du jour. J'espère que vous soutiendrez ce travail ainsi que les efforts d'intégration de la RBM menés par l'UNESCO. Dans ce contexte, et dans le cadre de l'élaboration de la contribution du Centre du patrimoine mondial au Projet de Stratégie à moyen terme 2008-2013 (34/C4), je souhaiterais proposer que le Centre travaille à concevoir un plan stratégique et d'actions associées fondés sur la RBM pour renforcer la mise en œuvre de la *Convention*. Le plan qui en résultera pourrait être présenté au Comité à sa 31e session, en 2007.

Enfin, et tout aussi important, je voudrais attirer votre attention sur le fait que malgré de récentes mesures pour renforcer la capacité du Centre, il existe une disparité croissante entre nos ressources et nos possibilités de remplir notre mission. Nous devons intensifier nos efforts pour rassembler de nouvelles ressources techniques et financières via des accords bilatéraux avec des États parties, et des partenariats avec la société civile. Je demande à tous les États parties qui le peuvent de bien vouloir faire des contributions supplémentaires et d'établir des accords bilatéraux avec le Centre, pour faciliter notre travail en votre nom. Je vous remercie.

Francesco Bandarin
Directeur, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
Le 13 juin 2006

I. Aperçu des activités entreprises par le Centre du patrimoine mondial pour mettre en œuvre les décisions et objectifs stratégiques du Comité

1. En 2005, le Centre du patrimoine mondial a organisé deux réunions statutaires sur le patrimoine mondial : la 29e session ordinaire du Comité à Durban, Afrique du Sud, et la 15e session de l'Assemblée générale des États parties à la *Convention*, au Siège de l'UNESCO. Une réunion d'information en prévision de la 30e session s'est tenue le 13 juin 2006 au Siège de l'UNESCO.
2. Les Résumés des interventions de la 29e session du Comité du patrimoine mondial (Durban, 2005) et de la 15e session de l'Assemblée générale des États parties à la *Convention* (UNESCO, 2005) ont été soumis aux participants pour correction et ont été ensuite traduits en anglais et en français, selon la recommandation du Bureau **28 BUR 7** préconisant la production de deux versions linguistiques distinctes. Le rapport final (regroupant les Décisions et le Résumé des interventions) de la 28e session (Suzhou, 2004) a également été publié sous sa forme finale. Pour information et au titre des provisions budgétaires, il convient de noter que le coût de la traduction du Résumé des interventions d'une session ordinaire est de l'ordre de 11 000 euros (soit 14 230 dollars EU), à quoi il faut ajouter les frais d'impression de 2 371 euros (3 047 dollars EU) pour 850 exemplaires, soit au total 13 371 euros (17 277 dollars EU).

A. Mise en œuvre de la *Convention*

3. Après la ratification du Swaziland et de la Guinée-Bissau, le nombre total d'États parties à la *Convention* est passé à 182.
4. Vingt-cinq nouveaux biens (17 culturels, 7 naturels et 1 mixte) ont été ajoutés sur la Liste du patrimoine mondial à la 29e session du Comité du patrimoine mondial, portant le total de la Liste à 812 biens – dont 628 culturels, 160 naturels et 24 mixtes – situés dans 137 États parties.
5. Trois de ces biens constituaient une première inscription sur la Liste pour les États parties concernés : le Quartier du Vieux pont de la Vieille ville de Mostar (Bosnie-Herzégovine), l'Arc géodésique de Struve (République de Moldova) et le Site archéologique de Qalaat al-Bahreïn (Bahreïn).
6. Trois biens ont été retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril : le Parc national Sangay (Équateur), Tombouctou (Mali) et Butrint (Albanie).
7. Deux biens y ont été placés : les Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura (Chili) et Coro et son port (Venezuela).
8. Au total, 137 rapports sur l'état de conservation de biens (35 biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril et 102 autres biens) ont été étudiés par le Comité à sa 29e session (Durban, 2005).
9. Le Comité va étudier 39 propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial au cours de la présente session, soit 28 nouvelles propositions d'inscription, 4 projets d'extensions, 6 propositions d'inscription différées ou renvoyées par de précédentes sessions du Comité, et une modification mineure de limites.

10. Depuis la 29e session du Comité, 24 États parties ont présenté de nouvelles listes indicatives ou modifié les listes existantes. Le nombre de nouveaux biens ajoutés aux listes indicatives est de 87.
11. Au total, 129 rapports sur l'état de conservation de biens (dont 34 sur la Liste du patrimoine mondial en péril et 95 sur la Liste du patrimoine mondial) ont été préparés pour la 30e session du Comité.

B. Élargissement du cercle des acteurs : réunions internationales et établissement de partenariats

B.1) Réunions internationales

12. Principales conférences et réunions internationales organisées entre les 29e et 30e sessions du Comité :
13. Une conférence sur « Les politiques innovantes pour la sauvegarde du patrimoine et le développement du tourisme culturel », à Moscou, Fédération de Russie, du 25 au 27 novembre 2005.
14. Une réunion internationale d'experts sur « La planification sur de grands sites archéologiques du patrimoine mondial », à Grenade, Espagne, du 20 au 23 février 2006.
15. Une réunion internationale d'experts sur « Le patrimoine mondial et le changement climatique », au Siège de l'UNESCO, les 16 et 17 mars 2006.
16. Une conférence internationale sur « La protection du patrimoine mondial et le développement » à Shaoxing, Province du Zhejiang, Chine, du 30 mai au 2 juin 2006.
17. Un atelier international d'experts sur « L'amélioration de la gestion et de la planification des paysages culturels du patrimoine mondial », à Persépolis, République islamique d'Iran, du 29 mai au 2 juin 2006.
18. Un atelier international sur la sauvegarde des villes historiques et la notion de paysage urbain historique, à Jérusalem, du 4 au 6 juin 2006.

B.2) Établissement de partenariats

19. Le Mécanisme de réaction rapide (RRF - *Rapid Response Facility*), conçu en 2002 pour fournir un soutien financier aux biens naturels du patrimoine mondial inscrits pour leur biodiversité exceptionnelle (critère X), est devenu opérationnel en octobre 2005. Une première demande a été reçue le 2 février 2006 du Parc national de Kahuzi-Biega (RDC). La demande a été approuvée après une évaluation méthodique réalisée avec l'aide d'un expert sur place et les fonds ont été mis à la disposition des partenaires du projet le 15 février 2006. Encore en phase expérimentale, le RRF vise à devenir un important mécanisme d'identification et de transmission de soutien financier aux biens du patrimoine mondial menacés, via un processus rapide mais rigoureux. L'objectif essentiel

des 18 mois à venir est de développer la sensibilisation et d'attirer un soutien accru.

20. Le Centre du patrimoine mondial a travaillé en étroite collaboration avec l'Équipe spéciale mise en place pour créer le Fonds du patrimoine mondial africain qui a été officiellement lancé le 5 mai au site du patrimoine mondial du Berceau de l'humanité, en Afrique du Sud (Voir le document *WHC-06/30.COM/INF.11F*).
21. Un Centre d'études sur le patrimoine mondial a été créé par l'École d'Architecture et d'Architecture paysagère (CALA) de l'Université du Minnesota, États-Unis, dans le cadre d'un mémorandum d'accord signé en 2004 entre le Centre du patrimoine mondial et l'Université.
22. Un inventaire complet des accords entre le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et ses partenaires est disponible au Secrétariat. Toutefois, selon la décision **29 COM 13**, les détails des nouveaux accords établis depuis la 29e session du Comité sont présentés aux paragraphes 24 à 28.
23. Un accord établissant un programme de bourses pour des gestionnaires de sites du patrimoine mondial a été signé en janvier 2006. Au moins 5 bourses d'études menant à une maîtrise artistique ou scientifique ou à une équivalence, dans des domaines associés à la gestion de sites du patrimoine culturel et naturel, seront accordées chaque année. Le partenaire, une ONG française dénommée « Vocations Patrimoine – l'héritage du futur », a assuré un soutien financier à ce programme grâce à deux multinationales basées en France, AXA et MAZARS. Elle a versé une contribution initiale de 266 589 euros à un Fonds-en-dépôt créé pour le programme. Cela inclut 30 000 euros pour les frais d'établissement et de gestion du programme, ainsi qu'un pourcentage UNESCO standard de 13 % de frais généraux. Les premières bourses ont été remises au cours d'une cérémonie à l'UNESCO le 16 mars 2006. Il est prévu de lancer un second exercice à l'automne 2006 ; les modalités en seront communiquées par lettre circulaire aux États parties et via le site Internet du patrimoine mondial.
24. Un partenariat avec Hewlett Packard et National Geographic Maps a permis de dessiner une nouvelle maquette et de publier une toute nouvelle version de la carte du patrimoine mondial, un des principaux outils de communication sur la *Convention*. Cet accord, signé en novembre 2005 pour une période initiale de trois ans, associe la cartographie de National Geographic à la technologie d'impression de haute qualité de Hewlett Packard. La diffusion de la carte va être triplée et va passer en 2006-2007 de 36 000 à 100 000 exemplaires. Le budget inclut une contribution annuelle de 55 000 dollars EU au Fonds du patrimoine mondial pour couvrir les frais du projet. La carte est disponible en version anglaise, française et espagnole.
25. Un accord avec la société française Jet Tours, signé en septembre 2005, vise à promouvoir le tourisme durable et le développement économique local sur les sites du patrimoine mondial et aux alentours. Douze circuits du patrimoine mondial sont maintenant proposés dans le cadre de ce partenariat. Des brochures spéciales sur le patrimoine mondial et de la documentation comme la carte du patrimoine mondial seront incluses dans un dossier conçu pour sensibiliser le voyageur aux besoins en matière de conservation à travers le monde. De plus, Jet Tours organise avec l'UNESCO pour ses guides et représentants locaux des sessions de formation sur la *Convention du patrimoine mondial* et sur les sites

protégés à ce titre. Jet Tours va aussi verser chaque année 50 000 euros via le Fonds du patrimoine mondial pendant les trois ans de l'accord, pour soutenir le renforcement des capacités au niveau des sites du patrimoine mondial.

26. Dans le cadre du mémorandum d'accord de 2004 entre le Centre du patrimoine mondial et la Fondation des Nations Unies (FNU), le site Internet des « Amis du patrimoine mondial » a été relancé le 17 novembre 2005. Un accord bilatéral signé en août 2005 entre la FNU et Expedia Inc., la plus grande agence de voyages en ligne, a fourni le soutien technique et financier nécessaire. Les visiteurs du site peuvent faire des dons à un Fonds des Amis du patrimoine mondial à la FNU, soit directement, soit en réservant un circuit du patrimoine mondial via Expedia. La totalité des recettes de ces ventes sera versée ce Fonds et recevra une contrepartie – allant jusqu'à 50 000 dollars EU par an – versée par Expedia et la FNU. Cette somme servira à soutenir le développement communautaire et les projets de conservation sur les sites du patrimoine mondial de pays en développement. Le Centre du patrimoine mondial participe à l'élaboration des critères et à la sélection des projets à soutenir selon les priorités du Comité concernant différents sites et selon le Programme de tourisme durable du patrimoine mondial.
27. Dans le contexte de la renégociation des partenariats actuels du Centre du patrimoine mondial avec les médias, des relations directes ont été établies avec Tokyo Broadcasting System : cela inclut une contribution annuelle de 40 000 dollars EU au Fonds du patrimoine mondial pour des activités promotionnelles.

C. Coopération avec d'autres Conventions

28. Le Centre a poursuivi son étroite coopération avec les Conventions associées à la biodiversité par l'intermédiaire du Groupe de liaison sur la biodiversité (GLB) constitué des Chefs des Secrétariats de la Convention sur la diversité biologique (CDB), de la Convention de Ramsar, de la Convention sur les espèces migratrices (CMS), de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), et de la *Convention du patrimoine mondial*. Une des fonctions essentielles du GLB est d'assurer la coordination entre les Conventions traitant de biodiversité. Un exemplaire de la déclaration commune du GLB au Sommet du Millénaire en septembre 2005 sur l'importance de la diversité biologique pour atteindre tous les Objectifs de développement du millénaire est joint en **Annexe I**.
29. Le Centre participe également au Projet de modules thématiques du PNUE destiné à fournir des outils de mise en œuvre nationale des engagements pris par certains pays dans le cadre de divers accords multilatéraux sur l'environnement. Pour ce faire, le projet cherche à améliorer la coordination et à harmoniser les efforts entre les accords traitant de biodiversité. Les domaines actuellement couverts par le projet sont les suivants : espèces exotiques envahissantes ; changement climatique ; eaux intérieures ; utilisation durable. Le Centre est représenté au Comité de direction de ce projet et s'est assuré que les décisions pertinentes de la *Convention du patrimoine mondial* sont traitées comme il convient (voir : <http://www.svs-unepibmdb.net/>).
30. Le Centre a participé au travail réalisé par le PNUE par le biais du Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (WCMC) pour

passer en revue les systèmes nationaux de diffusion de données des Conventions sur la biodiversité et présenter des solutions harmonisées de diffusion de données. Il travaille aussi avec le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sur des questions de patrimoine mondial et de changements climatiques.

D. Mise en œuvre des nouveaux Programmes et de l'Initiative sur le patrimoine mondial

D. 1) Programme marin sur le patrimoine mondial

31. Le Programme marin a fourni une assistance à des unités régionales associées à des sites marins. Cela a inclus : une collecte de fonds pour l'organisation d'un atelier régional de formation pour les Caraïbes sur une proposition d'inscription marine à Sainte-Lucie, du 27 février au 3 mars 2006 ; la participation à une réunion de suivi sur l'établissement des rapports périodiques pour la région arabe et la fourniture d'une assistance pour l'établissement d'un plan d'action sur le patrimoine naturel de la région arabe ; et un soutien apporté à la préparation de plusieurs propositions d'inscription concernant le Mexique, l'Indonésie et les Îles Marshall. Le Programme marin a continué à mettre en œuvre le projet FNU/FEM relatif au paysage marin du Pacifique tropical oriental avec des partenaires locaux au Costa Rica, au Panama, en Colombie et en Équateur et en créant un réseau de gestionnaires de sites marins du patrimoine mondial dans ces pays. Ce Programme a également maintenu une collaboration permanente avec diverses organisations partenaires et bailleurs de fonds potentiels pour faire progresser la conservation de sites marins et leur proposition d'inscription au patrimoine mondial. Le coordonnateur du Programme a participé au Premier Congrès international sur les aires marines protégées, en Australie, en octobre 2005 ; il travaille actuellement en collaboration avec le secteur des sciences de l'UNESCO (COI, MAB, CSI) pour créer un site Internet commun des Nations Unies sur les aires marines protégées.

D. 2) Programme du patrimoine mondial pour les petits États insulaires en développement (PEID)

32. Les principales activités de la première année du programme ont inclus une mission technique à Sainte-Lucie et à la Dominique du 18 au 22 juin 2005 pour discuter de la mise en place d'un projet pilote destiné à renforcer la gestion des sites et le tourisme durable par un engagement communautaire ; un séminaire de formation de 4 jours pour établir une liste indicative organisée à la demande de la Commission nationale jamaïcaine, du 25 au 30 juin 2005 ; et une conférence sous-régionale sur « La valeur universelle exceptionnelle, l'authenticité et l'intégrité dans un contexte caraïbe », à La Barbade, du 8 au 12 mai 2006. Pour la région Pacifique, le Programme des PEID a facilité l'organisation de quatre ateliers nationaux de stratégie pour développer la sensibilisation et travailler sur les listes indicatives et les propositions d'inscription en série : pour la République des Îles Marshall (25 au 29 octobre 2005), les États Fédérés de Micronésie (1er au 4 novembre 2005), la République de Palau (6 au 19 novembre 2005) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (20 au 24 mars 2006). En étroite collaboration avec le Programme marin, une réunion d'experts pour

évaluer la valeur universelle exceptionnelle potentielle du Lagon de Marovo en Nouvelle-Géorgie, dans l'archipel des Îles Salomon, s'est tenue du 27 au 31 mars 2006. Pour la région de l'Océan Atlantique et de l'Océan Indien, il a été réservé un soutien pour l'établissement de la proposition d'inscription de la « *Cidade Velha* » (ville ancienne de Ribeira Grande) sur les îles du Cap Vert ; en outre, un soutien a été maintenu au projet « Mise en valeur de notre patrimoine » aux Seychelles.

33. De plus amples informations sur tous les programmes thématiques du patrimoine mondial figurent dans le document *WHC-06/30.COM/12*.

D. 3) Initiative thématique « Astronomie et patrimoine mondial »

34. Reconnaissant l'importance de l'Initiative thématique « Astronomie et patrimoine mondial », notamment dans la promotion de propositions d'inscription qui reconnaissent et célèbrent des réalisations scientifiques, plusieurs États parties ont chargé des institutions nationales d'organiser des activités dans le cadre de cette Initiative : Allemagne, Costa Rica, Fédération de Russie, Portugal, République islamique d'Iran, Royaume-Uni, Turquie, Ukraine. La première activité – un avant-projet de proposition d'inscription de biens transnationaux en série intitulée « les anciens observatoires du monde » – est en préparation.
35. Le Centre du patrimoine mondial souhaite aider les États parties dans la mise en œuvre de l'Initiative thématique « Astronomie et patrimoine mondial » dans le cadre des activités de l'UNESCO visant à une possible proclamation de l'Année de l'Astronomie en 2009, par l'Assemblée générale des Nations Unies, cette idée ayant été soutenue par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 33e session.

E. Activités entreprises dans le cadre des 4 C

E.1) Activités visant à rendre la Liste du patrimoine mondial plus représentative, équilibrée et crédible :

36. Un atelier régional sur des thèmes potentiels pour des sites culturels en série et transfrontaliers du patrimoine mondial dans le Pacifique, à Port Vila, Vanuatu, du 5 au 8 septembre 2005.
37. Deux ateliers destinés à aider l'Iraq à préparer le dossier de proposition d'inscription de « Samara, cité archéologique » se sont tenus à Amman, Jordanie, en juin 2005, et à Paris, en septembre 2005.
38. Un atelier sous-régional de suivi de l'exercice d'établissement de rapports périodiques en Asie centrale a été organisé à Almaty, Kazakhstan, du 31 octobre au 4 novembre 2005.
39. Cinq ateliers ont été organisés au niveau national aux Îles Marshall, dans les États fédérés de Micronésie, à Palau, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon, en octobre/novembre 2005 et mars/avril 2006, et ont permis d'établir quatre plans d'action nationaux et la présentation d'une liste indicative, d'autres listes indicatives étant prévues d'ici la fin de l'année.

40. Un atelier intitulé « Partenariat pour le développement durable sur les côtes soudanaises de la Mer Rouge » s'est tenu à Port-Soudan (Soudan) en mars 2006. Il était centré sur la coordination et l'intégration de projets de conservation marine au Soudan pour améliorer l'ensemble de la protection marine.
41. Aide à la préparation du dossier de proposition d'inscription de « L'Île de Méroé » (Soudan), avril 2006.

E.2) Activités et réunions visant à assurer la conservation effective des biens du patrimoine mondial :

42. Plusieurs ateliers sous-régionaux ont contribué à finaliser le cycle de rapports périodiques sur le patrimoine mondial européen qui s'est conclu par la réunion « Rapports périodiques sur le patrimoine mondial européen : vers un plan d'action », tenue à Berlin, Allemagne, les 8 et 9 novembre 2005. Les résultats du premier cycle de rapports périodiques figurent dans le document *WHC-06/30.COM/11A.1*.
43. 14e réunion du Comité technique du Comité international de coordination (CIC) pour le site d'Angkor (Cambodge), à Siem Reap, Cambodge, du 6 au 8 juin 2005.
44. 12e session plénière dudit CIC à Siem Reap, les 28 et 29 novembre 2005.
45. Atelier sur les techniques de conservation et de restauration du calcaire à Tikal, Guatemala, du 23 au 25 novembre 2005.
46. 4e réunion du Groupe d'experts sur la sauvegarde du site de Bamiyan, à Kaboul, Afghanistan, du 7 au 10 décembre 2005.
47. Atelier sur le suivi de l'établissement de rapports périodiques pour l'Asie du Nord, de l'Est et du Sud-est, à Malacca, Malaisie, du 12 au 16 décembre 2005.
48. Réunion du Comité international d'experts sur la réhabilitation et la sauvegarde du patrimoine culturel au Kosovo, au Siège de l'UNESCO, en décembre 2005.
49. Atelier de partenaires concernés sur le développement du plan commun de gestion du site transfrontalier du Bassin d'Ubs Nuur, en Mongolie et Fédération de Russie, du 10 au 15 septembre 2005.
50. Mission à Bahreïn, en janvier 2006, pour étudier les problèmes de gestion et de protection du patrimoine mondial sur le site archéologique de Qalaat al-Bahreïn en raison de plusieurs projets d'aménagements. Il en est résulté la décision de réviser le plan d'aménagement de la côte Nord du pays pour assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien.
51. Atelier sur l'établissement d'un plan de gestion à Kotor, Serbie-et-Monténégro, en janvier 2006.
52. Table ronde sur « Patrimoine et conservation des paysages urbains historiques » à l'Université de Montréal, Canada, le 9 mars 2006.
53. Assistance à la Direction nationale des Antiquités et des Musées du Soudan pour l'élaboration du plan de gestion du site du patrimoine mondial de Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne, avril 2006.
54. Atelier « Préserver le patrimoine de communautés en voie de disparition », centré sur le patrimoine juif de Kochi, Inde, du 2 au 4 mai 2006.

55. À la suite de la décision **29 COM 5D**, le « Mémoire de Vienne sur le patrimoine mondial et l'architecture contemporaine » a été présenté à l'Assemblée générale des États parties à la *Convention du patrimoine mondial* à sa 15e session, en septembre 2005. En s'inspirant du Mémoire de Vienne, l'Assemblée générale a adopté la « Déclaration sur la conservation des paysages urbains historiques » et a soutenu la décision du Comité encourageant le Directeur général à charger le Secrétariat de préparer une recommandation de l'UNESCO sur cette question.
56. La promotion du Mémoire de Vienne a été faite en plusieurs occasions, notamment au 8e colloque mondial de l'Organisation à Cuzco, Pérou, en septembre 2005 ; lors d'une table ronde à l'Université de Montréal, Canada, organisée par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, en mars 2006 ; et lors d'un colloque du Comité américain de l'ICOMOS en avril 2006, à Newport, États-Unis.

E.3) Les activités et réunions favorisant l'adoption de mesures en faveur d'un renforcement des capacités efficace sont allées de pair avec l'organisation de réunions ou la participation à divers événements :

57. Atelier sur la communauté et la conservation, à Kathmandu, Népal, le 1er août 2005.
58. Réunions de révision consultative sur le projet de plan de gestion de l'Ensemble de monuments de Hampi, site du patrimoine mondial, à Hospet et Bangalore, Inde, du 3 au 6 août 2005.
59. Atelier de sensibilisation à « La *Convention du patrimoine mondial* et sa mise en œuvre » à Asmara, Érythrée, du 18 au 20 août 2005.
60. Cours de formation sur « L'évaluation rapide des sites et l'établissement d'une base de données sur les sites du patrimoine culturel d'Iraq », à Amman, Jordanie, du 25 août au 25 septembre 2005.
61. Atelier sous-régional pour dirigeants et gestionnaires de sites du patrimoine mondial culturel et naturel à Maun, sur le site du patrimoine mondial de Tsodilo et dans le delta de l'Okavango au Botswana, du 24 au 28 octobre 2005.
62. Atelier régional sur la *Convention du patrimoine mondial* et la conservation des paysages culturels d'Afrique orientale et australe, à Lilongwe, Malawi, du 7 au 11 novembre 2005.
63. Cours pour gestionnaires de sites sur la gestion de biens naturels du patrimoine mondial d'Afrique subsaharienne sur le site du patrimoine mondial du Mont Kenya, du 12 novembre au 7 décembre 2005.
64. Réunion pour dirigeants d'aires nationales protégées centrée sur les « Stratégies nationales pour mieux protéger les sites du patrimoine mondial » à Nairobi, Kenya, du 8 au 17 décembre 2005.
65. Programme didactique sur le patrimoine mondial pour des experts nationaux et gestionnaires de sites chinois, en Tasmanie, Australie, du 22 au 27 novembre 2005.
66. Réunion régionale internationale et interinstitutions de renforcement des capacités en matière de patrimoine mondial naturel africain, à Nairobi, Kenya, les 9 et 10 mars 2006.

67. Atelier sous-régional de formation au système d'information géographique (SIG) pour la gestion des ressources culturelles en Thaïlande et en RPD lao, à Sukhothai, Thaïlande, du 28 mars au 6 avril 2006.
68. Atelier de renforcement des capacités pour des professionnels du patrimoine naturel et culturel des Samoa, du Tonga et de Niue, à Apia, Samoa, du 24 au 28 avril 2006.
69. Atelier de formation sur la planification du tourisme durable et la gestion sur les sites du patrimoine mondial de Chine, dans le Parc national de Lushan, du 15 au 19 mai 2006.
70. Atelier sur la mise en œuvre du plan directeur de Bamiyan, à Bamiyan, Afghanistan, du 6 au 11 juin 2006.
71. Présentation d'un ensemble de 18 « Modèles d'assistance internationale » établis par l'ICCROM et l'UICN pour répondre aux besoins identifiés dans le Premier exercice de rapports périodiques dans les États arabes, lors d'une réunion régionale d'État parties à Abu Dhabi, en décembre 2005.
72. Cours de niveau maîtrise sur le patrimoine mondial au Siège de l'UNESCO à Paris et sur le site du patrimoine mondial du Val de Loire, du 16 au 26 janvier 2006 dans le cadre du programme « Partageons nos patrimoines », cofinancé par le gouvernement australien et l'Union européenne.
73. Colloque sur les options de conservation pour le canal de Panama et son aire d'influence, à Panama, les 20 et 21 janvier 2006.
74. Seconde réunion du Comité scientifique sur le *Qhapaq Ñan* (Grande route des Andes), à Paris, du 3 au 5 avril 2006.
75. Atelier à l'Université jordanienne de Yarmouk, en avril 2006, au cours de laquelle le Ministre de l'Éducation et de la Recherche a approuvé le principe d'intégrer des modules sur le patrimoine mondial dans les programmes scolaires jordaniens.
76. Première réunion d'experts sur l'art rupestre dans les Caraïbes et la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en vue d'une possible proposition d'inscription en série d'art rupestre amérindien à Basse-Terre, Guadeloupe, du 3 au 6 mai 2006.
77. Réunion régionale intitulée « Lieux de mémoire associés à la traite négrière et à l'esclavage dans les Caraïbes latines » à La Havane, Cuba, du 17 au 19 mai 2006.
78. Atelier d'établissement d'un programme de formation au patrimoine mondial pour des guides du Bénin, du Ghana et du Togo, à l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme, et sur le site du patrimoine mondial de Koutammakou au Togo, du 16 au 20 mai 2006.

E.4) Communication, publications et matériels d'information sur le patrimoine mondial

79. Des publications sur le patrimoine mondial, dont *La Lettre du patrimoine mondial*, la *Revue du patrimoine mondial*, la *Série du patrimoine mondial*, les *Textes fondamentaux*, le dossier d'information, la carte et autres matériels didactiques sont maintenant disponibles sous forme électronique sur le site

Internet du Centre du patrimoine mondial, ainsi que sur papier. Tous les documents statutaires officiels produits depuis 1972 ont également été numérisés et l'utilisation des « Actualités » et du « Calendrier » a été facilitée. Le site Internet permet aussi d'accéder à un choix de plus en plus étendu de photos des biens du patrimoine mondial.

80. Les listes indicatives des États parties ont été publiées en 2006 (**27 COM 8A §5**), et une base récapitulative de biens proposés pour inscription a été établie (**29 COM 7B.c §5.C**) pour permettre de croiser les informations sur les biens figurant dans les Rapports sur l'état de conservation, les Rapports périodiques, les réunions et les documents statutaires.
81. Une système de suivi visant à faciliter la mise en œuvre des décisions du Comité (**28 COM 9 §8**) a été croisé avec d'autres informations de la base de données. Toutes les décisions adoptées depuis la 26e session du Comité (Budapest, 2002) ont été indexées avec cet outil (**28 COM 9 §9**). On procède actuellement à une intégration des données et à la création de liens entre les projets pour inclure des informations sur l'inventaire rétrospectif, les partenariats, les projets sur le terrain, l'assistance internationale, les missions et les plans de gestion.
82. De nouveaux outils techniques ont été mis en place pour diffuser des informations sur le patrimoine mondial directement sur le Web : RSS pour permettre la publication de données sur le patrimoine mondial directement à partir du site Internet, KML (Google Earth) pour les informations géographiques, XML pour des indications plus spécifiques.
83. Résultat de ces efforts permanents pour améliorer cet outil, le site Internet du patrimoine mondial, <http://whc.unesco.org>, est le site le plus populaire de l'UNESCO, avec 15 000 visiteurs par jour en moyenne. Environ 25 % de tous les internautes qui accèdent aux sites de l'UNESCO visitent le site Internet du patrimoine mondial. Son taux de consultation a augmenté de 56 % en un an, passant de 308 737 visites en avril 2005 à 480 940 visites en avril 2006.
84. Le travail avec les médias s'est traduit par de nombreux articles et entretiens : BBC, Newsweek, ABC News, New York Times, Daily Telegraph, Prague Post, Voice of America, Radio France International, Les Échos, Radio Canada, Chicago Tribune, Sydsvenskan (quotidien suédois), Miami Herald, Des racines et des ailes (TV), Newsday, Süddeutsche Zeitung, Rough Guide to Vietnam, Dorling Kindersley Eyewitness Travel Guides, France 5 (TV), Agence France Presse, Baltimore Sun, ARTE, Grands Reportages, CNBC Arabia (TV), Bahrain TV et autres..
85. Cinq nouvelles publications ont été publiées dans la Série du patrimoine mondial :
 - N° 14 : *Archéologie de la Caraïbe et Convention du patrimoine mondial*. En anglais, français et espagnol en un volume, avec un CD-Rom.
 - N° 15 : *Caribbean Wooden Treasures: Proceedings of the Thematic Expert Meeting on Wooden Urban Heritage in the Caribbean Région, 4-7 February 2003, Georgetown, Guyana*. En anglais.
 - N° 16 : *World Heritage at the Vth IUCN World Parks Congress Durban (South Africa), 8-17 Septembre 2003*. En anglais.
 - N° 17 : *Promouvoir et préserver le patrimoine congolais. Lier diversité biologique et culturelle*. En anglais et français en un seul volume.

N° 18 : *Periodic Report 2004 Latin America and the Caribbean*. Anglais, français et espagnol en un seul volume, avec un CD-Rom.

86. Les numéros 49, 50 et 51 de la *Lettre du patrimoine mondial* ont été publiés en anglais et en français, ainsi que les numéros 40 et 41 de la *Revue du patrimoine mondial*, magazine trimestriel en anglais, français et espagnol. Depuis mai 2006, les deux périodiques ont fusionné en une nouvelle revue trimestrielle, *Patrimoine mondial*, qui a fait l'objet d'un nouvel accord d'édition avec Pressgroup Holdings S.A., assurant un tirage accru, de meilleures conditions financières et une plus grande visibilité.
87. Le Calendrier 2006 du patrimoine mondial (en coopération avec Panasonic) et l'Agenda 2006 du patrimoine mondial ont été produits et largement diffusés.
88. En 2002, le Comité a invité le Centre du patrimoine mondial à rechercher des sources de financement extrabudgétaires pour la publication d'un livre sur 30 ans de mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* (Décision **26 COM 8.3**). Grâce au soutien financier du Fonds-en-dépôt italien, cette publication va paraître en octobre 2006. Ce projet a été mené en étroite collaboration avec les Organisations consultatives, selon des normes de haute qualité de sélection d'experts internationaux de renom et au cours d'un large examen collégial.
89. Une campagne d'information intitulée « Retour et réédification de l'obélisque d'Axoum pour célébrer le patrimoine culturel et la diversité culturelle de l'Éthiopie » se déroule en Éthiopie depuis décembre 2005.
90. Les « *Textes fondamentaux de la Convention du patrimoine mondial de 1972* » ont été traduits en arabe et publiés en mars 2006.
91. Un « *Manuel de conservation du patrimoine architectural en terre dans les vallées présahariennes du Maroc* » a été publié en arabe, français et anglais.

E.5) Éducation au patrimoine mondial

92. Les activités éducatives suivantes ont été organisées par le Centre du patrimoine mondial, ou avec l'assistance du Centre :
 - a) Un forum de jeunes sur « Le développement durable et le patrimoine mondial : implications culturelles » à Helsinki (Finlande, juin 2005) et un atelier sur « Le développement durable et le patrimoine mondial : préservation de l'environnement » à Bucarest (Roumanie, juillet 2005) ;
 - b) Un atelier de jeunes a été organisée à Durban, Afrique du Sud, sur l'utilisation des arts visuels pour promouvoir le patrimoine mondial (12-14 juillet 2005) ;
 - c) Un concours national, basé sur une simulation de la 28e réunion du Comité du patrimoine mondial, a eu lieu en Lettonie en novembre 2005 ;
 - d) Un concours d'affiches « Le patrimoine aux mains des jeunes » sur la valeur du patrimoine culturel et naturel des Samoa a été organisé en mai 2005. Les affiches gagnantes ont été publiées dans un calendrier 2006 ;
 - e) Un atelier de formation pour jeunes et enseignants à El Tajin, Veracruz, Mexique (6-11 mars 2006) pour promouvoir l'apprentissage environnemental sur le terrain et l'étude et la compréhension du patrimoine de la Cité préhispanique d'El Tajin ;

- f) Six ateliers de formation pour élèves et enseignants sur l'utilisation du kit « Le patrimoine aux mains des jeunes » avec des activités de collecte de données sur le terrain ont été organisés dans le cadre du projet « Globe » en Jordanie, d'août à octobre 2005.
 - g) Un atelier sous-régional en Asie du Nord-Est sur l'éducation au patrimoine mondial, Beijing, Chine (11-13 août 2005) ;
 - h) Un atelier sous-régional de formation d'enseignants en Asie du Sud-Est sur l'utilisation de l'art dans l'enseignement du patrimoine mondial, à Penang, Malaisie (15-21 janvier 2006).
93. Le kit pédagogique « Le patrimoine mondial aux mains des jeunes » destiné aux enseignants est maintenant également disponible en khmer depuis 2005, ce qui porte le nombre total de versions linguistiques à 27. Des traductions en hongrois, letton et amharique sont en cours.
94. Deux épisodes de la série de bandes dessinées « Les aventures de Patrimonito et le patrimoine mondial » qui se passent respectivement à l'église d'Urnes (Norvège) et dans les îles subantarctiques (Nouvelle-Zélande) ont été finalisés et 3000 exemplaires ont été publiés pour diffusion mondiale. Deux autres épisodes qui se déroulent à Lalibela (Éthiopie) et à Novgorod (Fédération de Russie) sont en cours de fabrication.
95. 10 ensembles de matériel pédagogique ont été produits en coopération avec les Commissions nationales cubaine, égyptienne, française, grecque, marocaine, ouzbèke, pakistanaise, russe et sénégalaise. La production d'un prototype présentant toutes ces contributions est en cours sur le thème : « *Matériel éducatif multimédia – Beaucoup de pays et de cultures = une civilisation universelle commune* ».

E.6) Demandes approuvées d'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial

96. Une liste de projets ayant reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème du patrimoine mondial entre mai 2005 et mai 2006 figure à l'**Annexe 2. (7 EXT.COM 14)**

F) Centre du patrimoine mondial – structure et niveau des effectifs :

F.1) Le renforcement du Centre du patrimoine mondial

98. À la fin de 2005, le Directeur général a décidé de transférer une partie du personnel et du travail de la Section du patrimoine matériel de la Division du patrimoine culturel au Centre du patrimoine mondial. Cela s'est traduit par l'ajout de 3 postes de niveau professionnel et de 2 postes de services généraux (de niveaux P-5, P-4, P-1/P-2 et G-5 et G-3 respectivement) au personnel du Centre du patrimoine mondial, et l'absorption de leurs projets en cours. De plus deux postes financés par le FITOCA (P-4 et P-3) ont été transférés avec leurs titulaires. Avec ces changements, il y a maintenant 33 postes permanents au Centre du patrimoine mondial.

F.2) La Section Nature

99. Dans le cadre de l'exercice de renforcement du Centre, la section Nature a été supprimée et son personnel a été transféré dans les différentes Sections régionales. En conséquence, toutes les Sections régionales, sauf la Section arabe, possèdent maintenant des spécialistes du patrimoine naturel. Ces spécialistes qui dépendent des différentes Sections travaillent en équipe, c'est « l'Équipe Nature » placée sous la supervision générale du Directeur adjoint (lui-même spécialiste du patrimoine naturel). Ils peuvent aussi fournir leur apport thématique respectif au Centre, indépendamment de leur placement régional. Le travail concernant le patrimoine naturel de la Section arabe est pris en charge par l'Équipe Nature, selon les apports thématiques particuliers requis.
100. Compte tenu de cette réorganisation et afin d'assurer une coordination efficace et une détermination des priorités du travail concernant le patrimoine naturel, l'Équipe Nature a établi une « Stratégie de travail du Centre pour le patrimoine naturel » en consultation avec tous les partenaires et acteurs concernés avec qui le Centre réalise des projets et programmes en collaboration. Cette Stratégie est présentée en tant que document, sous la cote *WHC-06/30.COM/INF.6A*.

II. Projet de décision

Projet de décision : 30 COM 6

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-06/30.COM/6,
2. Prend note avec satisfaction du travail entrepris par le Centre du patrimoine mondial depuis un an pour atteindre ses objectifs stratégiques, et demande au Directeur du Centre du patrimoine mondial de définir ses contributions à la préparation du *Projet de Stratégie à moyen terme 2008-2013 (34/C4)* et du *Projet de Programme et de Budget 2008-2009 (34/C5)* en visant ces objectifs ;
3. Demande en outre au Directeur du Centre du patrimoine mondial, dans le cadre de l'élaboration du *Projet de stratégie à moyen terme 2008-2013 (34/C4)*, d'établir un plan stratégique pour renforcer la mise en œuvre de la Convention, et notamment une méthode de gestion fondée sur les résultats, pour présentation au Comité à sa 31^e session, en 2007 ;
4. Approuve la « *Stratégie de travail du Centre pour le patrimoine naturel* », présentée sous la cote WHC-06/30.COM/INF.6A et se félicite de la coopération permanente avec les conventions sur la biodiversité par l'intermédiaire du Groupe de liaison sur la biodiversité, ainsi que de sa participation au *Projet de modules thématiques du PNUE* visant à élaborer des outils permettant à des pays de remplir leurs engagements par le biais d'accords multilatéraux sur l'environnement ;
5. Reconnaît l'importance de fournir un soutien financier rapide aux biens du patrimoine mondial en cas d'urgence, et demande instamment aux États parties de soutenir le Mécanisme de réaction rapide en tant que moyen efficace de fournir un tel soutien ;
6. Approuve la proposition des Organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial de publier une série de *Manuels de référence sur le patrimoine mondial* pour fournir une orientation ciblée sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial ; approuve le budget de 40 000 dollars EU du Fonds du patrimoine mondial pour initier cette activité ; encourage le Centre du patrimoine mondial à rechercher d'autres financements pour l'ensemble de la préparation de deux manuels d'ici deux à trois ans ; et demande au Centre du patrimoine mondial de rendre compte de l'avancement réalisé à cet égard à la 31^e session du Comité du patrimoine mondial.

Biodiversity

Life Insurance for our Changing World

This week, in New York, leaders of the world will review progress made towards achieving the Millennium Development Goals (MDGs). These goals embody the international community's aspirations for a better world, where hunger and poverty are eradicated, all people enjoy basic rights, and equity and health prevail in all countries. We call upon the leaders to recognize that to make the MDGs a reality in a highly populated planet, biological diversity needs to be used sustainably and its benefits more equitably shared.

Biodiversity is the variety of life on earth: genes, species, ecosystems. The services we use from ecosystems, such as clean water, food, fuel and fiber, medicines, and climate control, cannot be provided without biodiversity. Failure to conserve and use biological diversity sustainably will perpetuate inequitable and unsustainable growth, deeper poverty, new and more rampant illnesses, continued loss of species, and a world with ever-more degraded environments which are less healthy for people. It is time to face that unless we change the way we use natural resources and distribute the wealth generated, the MDGs will be remembered only as a utopian ideal.

The importance of the conservation and sustainable use of biodiversity to achieving the MDGs has already been recognized by world leaders in their support for achieving a significant reduction in the rate of biodiversity loss by 2010 – the so-called 2010 target. They set this target because biodiversity is disappearing at an unacceptable rate as a result of human activities. Habitat conversion, overexploitation, pollution and climate change, are driven by an ever increasing demand for natural resources. This requires urgent and concerted action. We must sustainably manage and protect biodiversity, guarantee the continued provision of ecosystem goods and services and ensure that the world has the capacity to adapt to future changes.

As advances in reducing poverty and improving well-being for our growing human population are made, we will more clearly understand the need for effectively functioning ecosystems. A wide range of crop and livestock genetic diversity is essential to ensure that our agro-systems can adapt to new challenges from climate, pests and diseases. The biological wealth in marine environments will be needed to feed growing populations and provide livelihoods for coastal communities around the world. Wetlands are needed as water regulators to protect us from floods and storm surges, to help in moderating climatic change with other ecosystems such as forests, and to act as living filters for pollutants and excess fertilizers. We must not forget that biodiversity is central to many of the world's cultures, the source of legend and myth, the inspiration for art and music. It is the basis for medicinal knowledge, drawing on the property of a variety of plants and animals for healing. Provision of these services across all these ecosystems depends on maintaining biological diversity.

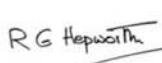
We, the heads of the secretariats of the international Conventions dealing with biological diversity, emphasize the important role that biodiversity plays in the achievement of all the MDGs. Biodiversity can indeed help alleviate hunger and poverty, can promote good human health, and be the basis for ensuring freedom and equity for all. All of us rely on biodiversity, directly or indirectly for our health and welfare. The 2010 biodiversity target is thus the foundation for our well-being, and continued sustainable existence. We must ensure that biodiversity will be available for us, and for all future generations. We urge thus governments and civil society to act in helping to conserve and use biological diversity sustainably, thus ensuring all a share in the benefits of a diverse world.



Hamdallah Zedan
Executive Secretary,
Convention on Biological
Diversity (CBD)



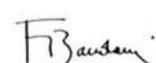
Willem Wijnstekers
Secretary-General,
Convention on
International Trade
in Endangered Species
of Wild Fauna and Flora
(CITES)



Robert Hepworth
Executive Secretary, the
Convention on
Migratory Species of
Wild Animals (CMS)



Peter Bridgewater
Secretary-General,
Convention on Wetlands
(Ramsar, Iran, 1971)



Francesco Bandarin
Director, the World
Heritage Centre (WHC)



**RAPPORT SUR L'UTILISATION DE L'EMBLEME
DU PATRIMOINE MONDIAL**

**LISTE DES PROJETS POUR LESQUELS L'UTILISATION DE L'EMBLEME DU
PATRIMOINE MONDIAL A ETE ACCORDEE (Mai 2005 – Mai 2006)**

Date de la requête	Requérant	Description du projet et utilisation proposée de l'emblème du patrimoine mondial	Commentaires
31-mai-05	Jet Tours, France	Inclure les emblèmes de l'UNESCO et du patrimoine mondial dans une brochure présentant le partenariat entre Jet Tours et le Centre du patrimoine mondial.	Accordé par contrat
24-mai-05	Fondation Butrint, Royaume-Uni	Utiliser les emblèmes de l'UNESCO et du patrimoine mondial sur la page de couverture d'une publication sur le site du patrimoine mondial de Butrint.	Soumis à la Commission Nationale albanaise pour l'emblème du patrimoine mondial et au bureau des Editions UNESCO pour l'emblème de l'UNESCO. La Commission Nationale albanaise a soutenu la requête. DCMS (Royaume-Uni) a été informé. Le logo de l'UNESCO a été refusé par BPI.
19-juillet-05	Comité du patrimoine mondial d'Islande et Commission Thingvellir	Utiliser l'emblème du patrimoine mondial dans le cadre d'une réunion des sites nordiques du patrimoine mondial et des points focaux, organisée par le Comité du patrimoine mondial d'Islande et la Commission Thingvellir.	Approuvé par le Comité du patrimoine mondial d'Islande au nom des pays nordiques.
01-sept-05	UNEP - CBD	Utiliser l'emblème du patrimoine mondial dans une déclaration commune préparée par les 5 conventions sur la biodiversité impliquées dans le Groupe de Liaison sur la Biodiversité, comprenant le Centre du patrimoine mondial en tant que Secrétaire de la Convention du patrimoine mondial.	Requête ne concernant ni un site ni un Etat en particulier.
05-oct-05	Université de Cottbus, Allemagne	Utiliser l'emblème du patrimoine mondial en association avec un texte fourni par le Centre du Patrimoine Mondial, destiné à être publié par Cottbus dans un livre sur le patrimoine mondial.	Requête soutenue et accordée par la Commission Nationale allemande et le Centre du patrimoine mondial.
20-oct-05	United Nations Foundation (UNF), Etats-Unis	Utiliser l'emblème du patrimoine mondial et de l'UNESCO sur un site web (www.friendsofworldheritage.org) développé par UNF et Expedia	Requête pour utiliser l'emblème du patrimoine mondial soutenue par les autorités américaines.

		(Etats-Unis) pour la promotion de la Convention sur le patrimoine mondial et du Tourisme Durable sur les sites du patrimoine mondial.	
21-oct-05	Académie Internationale d'Architecture, Bulgarie	Utiliser l'emblème du patrimoine mondial en association avec 'Inter Arch 2006', une conférence internationale organisée avec le parrainage de l'UNESCO.	Soutenu par la Commission Nationale de Bulgarie pour l'UNESCO.
05-nov-05	Secrétariat de la Maison du Patrimoine de Luang Prabang, Laos	Utiliser l'emblème du patrimoine mondial dans le cadre des célébrations du 10 ^{ème} anniversaire de l'inscription de Luang Prabang sur la liste du patrimoine mondial.	Requête accordée du fait que les activités proposées seront entreprises en coopération avec les autorités nationales et locales pour promouvoir le site et la Maison du Patrimoine, qui est largement soutenue dans le cadre de la convention France-UNESCO.
18-nov-05	Forum Bellagio pour le Développement Durable, Allemagne	Utiliser l'emblème de l'UNESCO et du patrimoine mondial dans une série de matériaux promotionnels et pour une réunion sur la conservation des sites naturels du patrimoine mondial et des paysages culturels du sud-est de l'Europe.	Requête soutenue et accordée par la Commission Nationale allemande et le Centre du patrimoine mondial uniquement pour la réunion, jusqu'à ce que les conditions de coopération entre le Forum Bellagio et le Centre du patrimoine mondial soient définies.
06-déc-05	CICOP Italy – Centre International pour la Réhabilitation du Patrimoine Architectural	Utiliser l'emblème du patrimoine mondial pour montrer le soutien du Centre du patrimoine mondial dans le cadre de la Première Conférence internationale sur les Cimetières Monumentaux organisée par CICOP Italy en mai 2006.	Requête accordée sur la base de la nature de l'événement et du soutien des autorités italiennes.
12- déc-05	Flora and Fauna International (FFI), Royaume-Uni	Utiliser l'emblème de l'UNESCO et du patrimoine mondial dans une brochure assurant la promotion du partenariat entre UNF, FFI et le Centre du patrimoine mondial pour le Mécanisme de Réaction Rapide (RFF) pour les sites naturels du patrimoine mondial en danger.	Requête accordée dans le contexte d'un partenariat en cours pour le Mécanisme de Réaction Rapide.
13-fév-06	Commission Nationale du Portugal pour l'UNESCO	Utiliser l'emblème de l'UNESCO et du patrimoine mondial pour une réunion internationale sur « le patrimoine mondial d'origine portugais » ayant lieu en avril 2006.	Requête ne concernant ni un site ni un Etat en particulier.
03-mars-06	Comité Scientifique pour la Conférence Internationale sur le Patrimoine Culturel et l'Exploitation Durable de la Forêt, Université de Florence, Italie	Utiliser l'emblème de l'UNESCO et du patrimoine mondial pour montrer un soutien à la conférence internationale sur le patrimoine culturel et l'exploitation durable de la forêt convoquée par le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt	Requête ne concernant ni un site ni un Etat en particulier.

		italien.	
24-mars-06	Département des Arts et de la Culture de la République d'Afrique du Sud	Utiliser l'emblème de l'UNESCO et du patrimoine mondial à la demande de la Conférence des donateurs du Fonds Africain pour le Patrimoine Mondial, qui a eu lieu en mai 2006.	Requête ne concernant ni un site ni un Etat en particulier.
28-mars-06	Ministère de l'Education espagnol	Utiliser l'emblème du patrimoine mondial pour la promotion de matériaux d'enseignement concernant le patrimoine culturel hispanique dans une publication éditée par le Ministère de l'Education.	Requête ne concernant ni un site ni un Etat en particulier.
29-mars-06	Museon, Muséum d'Histoire Naturelle, Pays Bas	Utiliser l'emblème de l'UNESCO et du patrimoine mondial dans une exposition consacrée à la promotion de l'atoll d'Aldabra aux Seychelles.	Requête soutenue par les autorités des Seychelles à travers la Fondation des Iles Seychelles, et par les autorités néerlandaises nationales et locales.
11-avril-06	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	Utiliser l'emblème du patrimoine mondial dans un rapport sur le Système Global d'Observation Terrestre (GTOS), dans une section sur les liens entre ce programme et les Conventions internationale ayant trait à la biodiversité.	Requête ne concernant ni un site ni un Etat en particulier.
27-avril-06	Gédéon Films, France	Utiliser l'emblème de l'UNESCO et du patrimoine mondial pour montrer le parrainage de l'UNESCO pour une série de films sur le patrimoine mondial intitulé 'Les plus beaux sites du patrimoine mondial'	Requête soutenue par la Commission Nationale française pour l'UNESCO.
28-avril-06	Geneva Palexpo, Suisse	Utiliser l'emblème de l'UNESCO et du patrimoine mondial comme un moyen de montrer le soutien de l'UNESCO à la conférence internationale intitulée 'TOURISMAFRICA 2006', organisée à Genève en septembre 2006. La conférence a pour but de promouvoir le développement par le tourisme en Afrique.	Tourismafrica 2006 est soutenue par UNWTO, l'Union Africaine et d'autres institutions internationales. Le Centre du patrimoine mondial y participe aussi. La requête ne concerne ni un site ni un Etat en particulier.